

DECLARATION DE CONFORMITE

La société L2G – située au 17, avenue du 24 Août 1944 – 69960 Corbas, représentée par son Directeur des achats Monsieur Jean-Guy HUCHET, certifie que :

1. L'ensemble des produits réf 443-1100 – à savoir :
 - a) GAUFRIER ELECTRIQUE TYPE LIEGE 2 EMPREINTES, AVEC MINUTEUR


Ont été évalués et sont conformes aux exigences des dispositions suivantes :

- Directive RoHS 2011/65/UE du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2011 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques
- Directive 2014/30/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la compatibilité électromagnétique (refonte)
- Directive 2014/35/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la mise à disposition sur le marché du matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension

2. Les produits après la signature de cette déclaration de conformité, satisferont à cette même réglementation.

Fait à Corbas, le 28 juin 2021

L2G
17 Avenue du 24 Août 1944
69960 CORBAS - FRANCE
Boite Postale : BP 90690 - 69969 CORBAS CE1
+33(0)4 72 23 23 98 - Fax +33 (0)4 72 23 23 99
au capital de 63 720 € - 448 886 648 RC


Cordialement,
Jean-Guy HUCHET
Directeur des achats